

BULLETIN DES GRAINS & FARINES

ET DU COMMERCE DE LA RÉGION LYONNAISE
PARAISANT LE DIMANCHE

Abonnements : 2 fr. 50 pour 6 mois; 5 fr. par an. — S'adresser à l'imprimerie Bourgeon, rue Saint-Paul, 36-38, Lyon.

MARCHÉ DE LYON.

Lyon, 11 novembre 1882.

Aujourd'hui, marché assez animé. Beaucoup de représentants de la culture, offres nombreuses, mais difficulté de s'entendre. On s'entretenait de l'adjudication dont nous donnons les résultats à la 4^{me} page.

Il faut voir nos prix :

Blé de pays	24,75 à 24,50	
— de Russie N.	22,50	27,»»
— d'Amérique	M.	»»»»
— Algérie tendre N.	M.	»»»»
— dur N.	M.	»»»»
Seigle	15,50	16,»»
Orge brasserie	21,»»	22,»»
— mouture	17,»»	18,»»
Avoine nouv.	17,50	18,50
Son	11,»»	»»»»
Farines commerce 1 ^{res}	46,»»	47,»»
— rondes	40,»»	41,50
Farines boulangerie 1 ^{es}	50,»»	52,»»
— rondes	44,»»	45,»»
Mais	20,»»	22,»»
Sarrasins	17,»»	»»»»
Haricots bl. nains nouv.	33,»»	36,»»
Foin de Bourgogne	12,»»	»»»»
— de pays	11,»»	»»»»
Paille de froment	6,»»	»»»»
— de seigle	3,50	6,»»
Graines luzerne de Fr.	145,»»	155,»»
— Colza	36,50	38,»»
— Sainfoin	30,»»	»»»»
— Vesces	26,»»	26,50
Prix du pain, le kilog.		0,38

Un grand nombre de marchés du Centre sont mieux approvisionnés depuis quelques jours, et il en est résulté sur quelques-uns une légère baisse de 25 à 50 centimes. La réserve que l'on remarque chez les meuniers, n'est pas faite pour encourager les vendeurs, et il est possible que la culture, en présence de cette situation, prenne le parti de restreindre ses apports.

Un pareil fait n'aurait rien de surprenant, car les blés sont en ce moment très bon marché, et le producteur, en les écoulant au taux actuels, n'y trouve pas son compte, d'autant plus que la qualité est souvent inférieure, et qu'il doit faire subir à sa marchandise un travail préparatoire qui lui laisse énormément de criblures, dont il ne peut tirer parti.

Autrefois le cultivateur, ét. nger à ce qui se passait autour de lui, vendait ses grains d'une manière méthodique, au fur et à mesure de ses besoins d'argent, mais depuis dix ou quinze ans la face des choses a bien changé, et à mesure que l'instruction a pris plus de place, les anciens usages ont subi certaines modifications. Actuellement le cultivateur s'intéresse non-seulement à toutes les améliorations nouvelles concernant la culture, mais il prend également l'habitude de lire les journaux et de suivre les cours et les opérations du haut commerce. Il en résulte naturellement que ce que l'on pouvait prendre pour une maxime infallible il y a quinze ans, devient aujourd'hui une chose susceptible de changements immédiats, absolument faits pour dérouter complètement ceux qui s'acharnent à opérer d'après les vieux usages. Donc, en persistant à croire que les marchés de la Saint-Martin seront très-fortement approvisionnés, on peut se tromper, car on doit estimer que la grosse culture bien renseignée ne vendra qu'autant que les

cours dépasseront 25 fr., et les acheteurs qui semblent décidés pour l'instant à demander des concessions pourront être déçus dans leurs espérances.

On peut nous objecter qu'en restreignant ses offres, la culture s'attirera une forte concurrence; il n'en est rien, car l'étranger ne peut nous donner ses blés à vil prix, et les cours que l'on y pratique, du reste, ne sont pas assez bas pour que l'on puisse espérer des arrivages considérables. En tous cas, il est bon de répéter, ici même, ce que nous avons déjà dit plusieurs fois, c'est que nous serons forcés d'importer cette année, malgré notre bonne récolte, 8 ou 10 millions d'hectolitres; or si nous venions même à en prendre 11 ou 12 millions, nous ne voyons pas quelle baisse il pourrait en résulter, quand nos cours ne dépassent pas 26 fr. le quintal. Il ne faut pas perdre de vue que les ensemencements ont été faits dans des conditions déplorables, et que la récolte prochaine devra s'en ressentir; par conséquent, il convient d'être prudent, et en résistant aux prétentions des acheteurs, la culture, à notre avis, a des chances de se débarrasser des produits de sa récolte à un taux relativement rémunérateur.

Le ministère du commerce russe a publié son rapport relatif au rendement de la récolte de 1882. La récolte y est classée comme bonne moyenne, ce qui laisse à supposer une production d'environ 85,000,000 d'hectolitres. Malgré ce fort résultat, il est probable que les expéditions ne seront pas très importantes, en raison des bas prix pratiqués sur les marchés de l'Europe Occidentale. Le commerce d'Odessa et des autres ports limitrophes préférera très probablement regarnir ses stocks, plutôt que de vendre sans bénéfices.

Les communications avec l'intérieur sont à peu près suspendues, et les arrivages ne reprendront leur activité qu'au mois d'avril.

Le marché des farines neuf marques est un peu remis des émotions de la semaine précédente; il faut espérer que le mois de novembre sera moins dur à passer pour le découvert. Nous craignons cependant que la liquidation prochaine ne présente quelques difficultés, car le stock n'a pas augmenté dans de fortes proportions.

Les farines de consommation donnent lieu à un très petit courant d'affaires en boulangerie; les prix restent cotés comme précédemment, soit à 60 fr. pour la marque de Corbeil, de 60 à 63 fr. pour les marques de choix, de 59 à 60 fr. pour les bonnes marques, et de 58 à 59 fr. pour les marques ordinaires de toute provenance.

La farine de seigle jouit d'un peu plus de faveur; les prix, cependant, restent absolument les mêmes. Les bonnes sortes courantes valent de 23 à 24 fr.; au détail il faut voir les cours de 24,50 à 25,50.

Les farines de gruau français valent de 48 à 50 fr.; les gruaux de Hongrie sont offerts de 50 à 54 fr. les 100 kilog., toile perdue.

Les farines d'orge ne varient pas; elles restent cotées de 24 à 25 fr. les 100 kil., entrée comprise.

REVUE HEBDOMADAIRE

BLÉS. — Les Marchés du rayon de Paris, du Nord et de l'Ouest sont généralement bien garnis et les prix y restent calmes et même lourds. Partout ailleurs, les apports de la culture sont restreints et le ton est ferme. Les vellétés de hausse qui s'étaient manifestées sur différents points auraient pu s'affirmer nettement si fermiers et négociants ne s'étaient heurtés contre l'indifférence de la meunerie. Celle-ci, connaissant l'importance des ressources locales et ayant du reste d'assez forts approvisionnements, ne semble passocieuse de les augmenter, à moins d'un nouvel élément. Il est vrai de dire qu'à l'étranger, la confiance ne paraît pas autrement assise, avec l'accroissement des stocks.

Les bonnes qualités ont pu se maintenir, alors que les blés inférieurs ont été de défaite laborieuse. Il faut raisonner les prix comme suit.

Blé blanc 26 fr. à 26,75
Blé roux 24,50 à 25,75
par 100 kil. en gare d'arrivée.

Les blés roux d'hiver d'Amérique étaient tenus 25 à 25,25 les 100 kil. Sur wagon Havre; le livrable était tenu 0,25 à 0,30 plus cher. Il ne s'est rien fait en blés de Californie et des Indes.

Le blé de terme clôture calme sur le grand livrable, mais avec affaires difficiles, les acheteurs ne voulant opérer qu'en baisse. Notre stock s'est accru durant le mois d'octobre de 10.000 quintaux et se chiffre par 25.000 quintaux.

En Angleterre, la persistance du mauvais temps a inspiré quelques craintes à l'endroit des semailles, néanmoins le marché des cargaisons a perdu 6 den. environ. Sur les marchés de l'intérieur, la position est aussi plus ferme vu les offres restreintes des fermiers, du moins en blé de belle qualité. En résumé, l'opinion est incertaine; les stocks importants la tiennent en échec.

L'importation du blé dans tout le Royaume-Uni, du 26 août au 28 octobre s'est élevée à . . . 12,826,700 hect. contre la dernière campagne 8,911,700 — Soit en plus p. celle-ci . . . 3,915,000 hect.

Les quantités de blés en mer, s'élèvent aux dernières dates :
En destination de l'Angleterre à 5,043,100 hect.
En destination du Continent à 1,490,600 —

Ensemble pour l'Europe 6,533,700 hect. contre la semaine précédente 6,409,000 hect. contre l'année dernière . . . 9,155,300 —

Différence en moins pour cette année . . . 2,621,600 hect.

Les quantités de farines en mer s'élèvent :

En destination de l'Angleterre à 257,500 quint.
En destination du Continent à 500 —

Total pour l'Europe . . . 258,000 quint. contre l'année dernière . . . 199,000 — Soit en plus pour celle-ci . . . 59,000 quint.

Les exportations des États-Unis dans la semaine du 21 au 28 octobre ont été :

Sur la France de	34,800 hect.
— l'Angleterre de	690,000 —
— autres ports du Continent de	168,200 —
Soit au total	893,000 hect.
contre l'année dernière	600,300 —
soit en plus p. cette année	292,700 hect.

Les marchés étrangers, fermes au début de la semaine, clôturent avec une tendance généralement plus calme.

Voici les cours du froment Red-Winter n° 2 à New-York, à une semaine d'intervalle : 3 novembre. 27 octobre.
Novem. 1 d. 71/4 cents 1 d. 8 1/2
Décem. 1 » 9 1/2 1 » 10
Janvier 1 » 11 3/4 » » »

C'est une baisse qui correspond à 0,25 par quintal. La farine extra-state a baissé de 5 cents, soit l'équivalent de 0,28 par 100 kil. au cours de 4 d. 40 à 4 d. 60 par baril.

Les stocks visibles aux États-Unis ont augmenté cette semaine de 438,200 hect. L'année dernière, l'augmentation avait été de 137,950 hect. En voici le relevé aux dates suivantes :

1882 1 novembre	5,627,300 hectol.
1882 23 octobre	5,189,100 —
1881 3 novembre	7,438,550 —
1880 4 —	6,691,300 —
1879 8 —	9,942,100 —
1878 9 —	6,168,700 —

FARINES 9 MARQUES. — Notre stock de farines 9 marques a diminué durant le mois d'octobre de 1.500 sacs et se résume par 36.200 sacs. Mais si l'on remonte à celui du 20 octobre qui était de 29.300 sacs, on trouve pour cette période de 11 jours, une augmentation de 6.900 sacs. Cet accroissement sera plus sensible durant la première décade de ce mois. Notre stock de farines de toutes sortes a augmenté durant le mois d'octobre de 4.411 quintaux, et se résume par 150.474 qx.

La physionomie de notre marché offre l'aspect de la plus grande incertitude. Si d'une part, certaines maisons, lourdement engagées à la baisse, ont intérêt à favoriser l'augmentation rapide de notre stock parisien par le maintien des prix; d'autre part, on se demande si les Anglais, gros acheteurs, prendront livraison des quantités de farines qui leur seront présentées. En attendant que la situation prenne corps, la province s'abstient dans la crainte de l'imprévu. Et en effet, elle n'oublie pas que si la baisse a été exagérée en septembre la hausse l'a été non moins en octobre. Si l'on considère le prix du blé dans toutes les directions, les chances de baisse offrent plus de probabilités que de hausse.

MARCHÉ DE LYON-VAISE

ESPÈCES	AMENÉS	PRIX DES 100 KILOS			
		1 ^{re} q.	2 ^e q.	3 ^e q.	4 ^e q.
Lundi 6 novembre 1882					
Porcs	1611	130	122	116	»
Mardi 7 novembre 1882					
Bœufs	688	164	152	138	120
Vaches	391	124	120	115	»
Veaux	1137	»	»	»	»
Moutons					
Jeudi 9 novembre 1882					
Veaux	488	»	»	»	»
Moutons	5168	190	175	155	140
Porcs	940	130	122	116	»
Vendredi 10 novembre 1882					
Bœufs	404	164	152	138	120
Vaches	864	126	123	120	116
Veaux					
Moutons	1563	»	»	»	»

CAUSERIE

L'épidémie de fièvre typhoïde qui inquiète Paris... singulier début pour une causerie, j'en conviens, mais si je commençais par un autre sujet je ne serais pas dans la note du jour. Tous les journaux, toutes les revues, toutes les conversations portent sur la singularité de cette explosion de typhus se produisant contre toutes les règles de la science. Il paraît que, jusqu'à ce jour, les princes de la faculté avaient prononcé que la fièvre typhoïde n'était à redouter qu'après une période de temps secs et brûlants, or voici que sans crier gare, le poison s'infiltrait dans nos veines au cours d'une année diluvienne.

Aussi l'épidémie de fièvre typhoïde qui inquiète Paris a-t-elle fait surgir une véritable avalanche de rapport sur la question et c'est à qui découvrira les causes de l'anomalie que je viens de signaler. Au nombre de ces causes, qui ont, dit-on, amené cette fâcheuse perturbation dans la santé publique, beaucoup signalent la déplorable habitude contractée dans les grandes villes de conserver les déjections humaines dans les sous-sols d'habitation.

Toute une école s'est formée pour faire triompher la théorie des vidanges permanentes soit directement à l'égout, soit à l'aide d'appareils ingénieux au premier rang desquels se place l'appareil Berlier. Un mot sur cette découverte hygiénique ne sera pas inutile. M. Berlier applique à l'extraction des matières putrides le système mis en usage pour le transport de lettres par tubes pneumatiques.

Vous pourriez lire de longues tirades techniques sur cette invention, je défie qu'on la fasse plus facilement comprendre du public et en moins de mots. Voici donc qui paraît fait, les matières entraînées hors de la capitale par voie d'égout ou par voie d'aspiration pneumatique arrivent en un lieu aéré et les causes de typhus sont éloignées des grands centres.

Toutefois il peut être permis de demander quelles seront les bienheureuses localités qui hériteront de ces amas d'immondices odoriférantes et *microbige* ?

N'a-t-on pas déjà trop de motifs de protester contre l'établissement des poudrettes à proximité des villes et le grand égout collecteur, qui ne reçoit que des urines, n'est-il pas une cause suffisante d'infection pour les habitants d'Asnières ?

En attendant que la question soit résolue dans un sens ou dans un autre je dois à mon lecteur l'indication du préservatif le plus efficace contre la contagion. Rassurez-vous je ne fais pas de réclame et vous pouvez continuer à lire. Toutes les prescriptions du conseil d'hygiène peuvent être ramenées à celle-ci : user largement d'eau phéniquée en lotion, en désinfectant, et en soins de toilette. Pour surcroît de précaution absorber le matin quelques gouttes d'eau phéniquée diluée dans un demi verre d'eau et, muni de ce viatique, ne pas plus songer à l'épidémie que si elle n'avait jamais existé.

Beaucoup de bruit dans la presse à propos d'un article sur « les comédiens » publié par le *Figaro*. Ces messieurs fort malmenés par M. Mirbeau, se sont fâchés, ils ont tenu un meeting et juré guerre sans trêve ni merci à l'auteur et au journal agresseur. Ce que voyant, Magnard le brave, a lâché publiquement Mirbeau sur le dos duquel il comptait détourner l'orage. Il avait compté sans son hôte. Mirbeau a riposté par la publication des lettres dans lesquelles Magnard lui parlait de leur article, d'où il suit qu'il est prouvé, primo : que Magnard a commandé l'article, secundo : qu'il serait bien aise d'échapper à la volée de bois vert qu'il a si bien méritée.

Ce qu'il y a de plaisant dans cette affaire c'est que c'est Magnard qui a voulu qu'on attaqué publiquement les comédiens, coupables, selon lui, de jouer des personnages ou d'interpréter des sentiments qui n'ont point de racines dans leur cœur. Selon le brave directeur du *Figaro*, dire et traduire la pensée d'au-

trui, même par amour de l'art, et après en avoir officiellement averti le public, c'est le comble de la dépravation.

Il n'est rien que la mort pour expier un tel crime !

Pour ceux qui ne connaissent pas le revers de la médaille, voici Magnard passé puritain de marque, mais pour les gens qui comme moi et comme tant d'autres connaissent leur Magnard particulier sur le bout du doigt, le voilà devenu le prototype des comédiens de lettres.

Qu'on en juge.

Magnard dans son journal, c'est-à-dire devant le public, sur sa scène à lui, affiche une grande vénération et un profond respect tant pour la religion catholique que pour ses représentants et Magnard intime, Magnard en pantoufles, exècre et malmène le clergé; au *Figaro* Magnard sollicite l'unique honneur d'être le porteur des « monsignors ». Dans la rue Magnard incognito tressaille d'horreur à la vue d'une robe de prêtre.

Magnard, rédacteur en chef du *Figaro*, est le champion de la noblesse, du roy et des privilèges sociaux. Magnard à table est d'un éclectisme politique et social qui confine à l'anarchisme.

Magnard inspirateur de l'article écrit par Mirbeau ne se tenait pas d'aise à la pensée que Coquelin aîné se sentirait touché en pleine poitrine. Magnard, comédien de lettres, va se trouver désarçonné par sa petite révélation.

Un conseil : Voici l'hiver; doux ou rude il exigera l'emploi de poèles ou de calorifères, et tous les fumistes bienfaiteurs de l'humanité ont déjà lancé dans toutes les directions des circulaires et des agents chargés de vanter l'excellence de la récente création de M. X ou la perfection incontestable de celui de M. Y.

Lecteur prends garde. Pour mille inventions d'appareils de chauffage, il n'y a pas trois progrès réels et des inconvénients graves peuvent surgir de l'adoption irréfléchie de tel ou tel dispositions.

En ces matières, comme en toutes celles qui touchent à l'hygiène, la prudence est la mère de sûreté et le conseil que je te donne là vaut son pesant de bien-être.

Méfie-toi, c'est ta santé et celle des tiens qui sont en jeu.

LE MASSACRE DES NOUVELLES HÉBRIDES

Ces jours passés, la presse a raconté les tragiques événements qui se sont passés, à la fin d'avril, aux Nouvelles-Hébrides et à l'île Nou. Le *Petit Marseillais* a reçu de son correspondant des détails complémentaires, qui sont pleins d'intérêt :

Le 6 juillet, le navire *Port-Villa*, capitaine Le Plomellenc, se trouvant mouillé à Tasseb-Moua, envoya à terre son canot armé avec trois indigènes du bord; trois Français prenaient place dans ce canot : M. Zepfel, armateur, allant visiter une mine de nickel située dans les environs du mouillage; M. Munier, ancien zouave au service de M. Zepfel, et M. Paul Rouxel, second du *Port-Villa*. Les trois Français étaient armés de fusils, les canotiers étaient sans armes.

Or, aussitôt débarqués, les Français furent entourés par une centaine de Canaques, leur offrant d'acheter diverses denrées; mais tandis qu'ils marchandaient le prix de ces denrées, M. Zepfel tomba, assommé par derrière, d'un coup de matraque; presque aussitôt MM. Rouxel et Munier tombaient frappés de la même manière et sans avoir eu le temps de faire usage de leurs armes. Une fois à terre, les Canaques dépouillèrent les blancs de leurs armes et tirèrent sur leur corps plusieurs coups de feu, puis ils coururent sus aux canotiers pour leur faire subir le même sort; mais ceux-ci se jetèrent à la nage et essayèrent de regagner leur bord; deux furent assez heureux pour atteindre le youyou du *Port-Villa*, dans lequel le capitaine Le Plomellenc venait à leur secours, mais

le troisième fut tué en chemin par les balles des Canaques.

Le capitaine Le Plomellenc ne disposant plus que d'un équipage insuffisant se décida à appareiller et à longer la côte. Malheureusement, le vent ayant manqué, le navire dériva sur des récifs où il se fit d'assez graves avaries. Trois matelots indigènes profitèrent de l'occasion pour désertir le bord en se jetant à la nage. Le capitaine Le Plomellenc n'ayant plus alors à bord qu'un passager malade, M. Rosé, et deux indigènes, dont un enfant, fila par le bout des chaînes de ses ancres et profitant du retour de la brise, mit le cap au large.

Après une traversée de 46 jours, le capitaine Le Plomellenc a mouillé en rade de Nouméa et a aussitôt adressé au gouverneur un rapport détaillé sur le massacre qui venait d'ensanglanter le sol des Nouvelles-Hébrides. Le lendemain, le *d'Estrée*, aviso de l'Etat, appareillait pour les Hébrides, afin de tirer des Canaques une réparation éclatante.

L'autre événement s'est passé à l'île Nou, en face de Nouméa. Un condamné de la Haute-Maison, qui avait travaillé quelque temps auparavant dans les bureaux du commandant du pénitencier de l'île Nou, et qui était mécontent de son changement de fonctions, est entré tout à coup dans le domicile de ce dernier, et ayant rencontré Mlle Jeanne Cahen, fille du commandant, il lui a tiré un coup de revolver en pleine poitrine. Mais aussitôt le forçat recevait lui-même deux coups de feu tirés par M. Joseph Cahen et par Mlle Honorine Cahen, frère et sœur de la victime.

L'état de Mlle Jeanne Cahen est très grave, la balle n'ayant pu être extraite; quant au forçat, il guérira de ses blessures.

LE DON JUAN DE MOZART

Gounod dans une page enthousiaste vient de parler de Mozart.

Veut-on savoir ce qu'en pense Wagner. Voici :

« Pour l'admirable Mozart, la musique était entièrement ce qu'elle peut être chez un homme, lorsqu'elle n'est rien que musique dans toute sa plénitude.

« Voyez *Don Juan* : où la musique a-t-elle déployé une individualité d'une richesse aussi infinie, une expression caractéristique aussi sûre, aussi précise, aussi abondante ? Il est certain que Mozart n'aurait pu caractériser ainsi ses personnages, si les caractères n'avaient pas existé dans l'œuvre du poète. Aussi aurait-il résolu depuis longtemps le problème de l'opéra, c'est-à-dire aidé à produire le drame musical, le plus vrai, le plus beau, le plus parfait, s'il avait trouvé le poète convenable, qu'il n'aurait eu qu'à seconder de son génie. »

Tel est le jugement de R. Wagner sur *Don Juan*.

Le courriériste musical du *Temps*, un enthousiaste aussi du chef-d'œuvre du maître, rectifie quelques erreurs que Gounod a commises.

Mozart, déclare M. Weber, n'a jamais dit avoir composé *Don Juan* pour lui seulement et deux ou trois de ses amis. M. Gounod a renchéri involontairement sur un anecdote qui a prêté à Mozart plus d'une ineptie.

Mozart, comme R. Wagner, comme tout compositeur d'opéra, écrivait pour le public. Voici dans quelles circonstances il a produit *Don Juan*. Non seulement l'*Enlèvement au sérail* avait eu à Prague de nombreuses représentations, mais on y avait donné les *Noces de Figaro* aussitôt que cet ouvrage eut été joué à Vienne. Pendant tout l'hiver de 1786, les *Noces* obtinrent à Prague le plus grand succès.

Au mois de janvier 1787, Mozart y alla lui-même avec sa femme; le comte de Thun, l'un des plus zélés protecteurs de l'art, les fit demeurer dans son hôtel. Partout Mozart fut accueilli chaleureusement et honoré selon ses mérites; il donna deux concerts très brillants, et dans la joie de son cœur il dit que, pour

un public qui le comprenait aussi bien et lui témoignait autant de sympathie, il écrirait volontiers un opéra.

On le prit au mot, et il s'engagea à composer un ouvrage pour le commencement de la saison suivante. Ce fut *Don Juan*; Mozart dit lui-même qu'il n'avait rien négligé pour donner au public de Prague une œuvre excellente. C'est de là sans doute que Rochlitz a pris sujet pour faire dire à Mozart qu'il avait écrit *Don Juan* pour ses amis, c'est-à-dire pour la ville où il était mieux compris et jugé plus impartialement qu'à Vienne. Il est inutile de dire ici contre quelles difficultés et quelles intrigues Mozart eut à lutter à Vienne, où *Don Juan* ne réussit pas sans peine, mais d'où il se répandit rapidement sur toutes les scènes de l'Allemagne.

UN ÉPISODE DE LA GUERRE DES ZOULOUS

— Il y a, paraît-il, à Paris, un Français qui, pendant la guerre du Zoulouland, a sauvé la vie du général Wolseley, le vainqueur d'Arabi. Les hasards de la vie avaient amené cet individu, nommé Pierre Littrez, à s'engager comme volontaire dans l'armée anglaise. C'était au Cap qu'on l'avait recruté.

Il s'y était rendu pour faire fortune et n'avait pas réussi. Le général entendit bientôt parler de son intelligence et se l'attacha comme ordonnance. Ce fut en cette qualité que Littrez l'accompagna pendant toute la campagne. A Udungue, il tua un Zoulou qui, caché dans l'herbe, allait lancer sa zagaie contre le général Wolseley.

La campagne finie, le général voulut garder Littrez auprès de lui, mais celui-ci refusa : il avait la nostalgie de Paris.

Le général Wolseley lui remit alors 200 liv. st. que Littrez ne voulut accepter qu'à titre de prêt. Avec cet argent, il fonda un petit bazar, boulevard Montparnasse, et ses affaires prospérèrent si bien qu'au récent passage du général à Paris, il se présenta à son hôtel et lui remit les 5,000 francs et les intérêts. Le général Wolseley refusa en vain cette somme et n'obtint même pas du brave Littrez qu'il voulût accepter son invitation à dîner.

TRIBUNAUX

Le secrétaire d'un dentiste

Il paraît que la profession de dentiste ne laisse pas d'être lucrative. Ce qui est arrivé au docteur Evans, le dentiste américain bien connu, en est la preuve incontestable. M. Evans avait à son service, en qualité de secrétaire, un de ses compatriotes, M. William Williamson, qu'il avait investi de toute sa confiance et qu'il chargeait de faire ses recouvrements chez ses clients.

Or, l'importance et le nombre de ces recouvrements étaient tels, que M. William Williamson, dont le docteur n'examinait jamais la comptabilité, a pu détourner, dans l'espace de quelques années, la somme de 300,000 francs. Et chose plus singulière encore, ces détournements sont restés inconnus pendant dix ans ! M. le docteur Evans ne soupçonna les indécrottes de son secrétaire que dans le courant de 1880, et le petit manège auquel se livrait M. Williamson dura depuis 1872.

La comptabilité fut vérifiée par un expert et le chiffre total des sommes détournées put être établi, mais non sans difficultés. Des explications avaient été demandées au secrétaire avant toute expertise; aussi M. Williamson jugea-t-il prudent de passer la frontière. Il se réfugia en Belgique, où la police ne tarda pas à le découvrir.

Son extradition ayant été régulièrement demandée et obtenue, William Williamson vient de comparaître devant

la cour d'assises de la Seine, qui, sur le verdict du jury, affirmatif avec admission de circonstances atténuantes, l'a condamné à trois ans de prison.

M^r Davrille des Essarts l'a défendu. Ajoutons que toutes les sommes détournées ont été dépensées par Williamson, et que le docteur Evans n'avait pas cru devoir se porter partie civile.

Un Sganarelle toulousain

Le *Journal de Toulouse* raconte une assez plaisante affaire qui vient de se dérouler devant le tribunal correctionnel de cette ville :

« Le prévenu Bosc, dit notre confrère, est un roulier des environs de Grenade, brave homme au demeurant, mais affecté d'un travers d'esprit vraiment fâcheux. Il se croit dans la situation de ce mari que Molière a risqué au théâtre, sans périphrases ; mais il paraît que, comme dans la comédie, son intitulé serait purement imaginaire et que sa femme ne lui donnerait point de raisons sérieuses de se croire aussi... malheureux qu'il le pense. Bref, le sieur Bosc a endossé depuis longtemps l'habit de l'homme jaloux, et quand ses hallucinations le prennent, c'est un vrai tigre du Bengale.

Or, dernièrement, le prévenu rentrait chez lui vers les huit ou neuf heures du soir, et, à sa grande surprise, il ne trouva pas sa femme au logis. Le voilà qui enfourche son dada favori, et le malheureux, qui se supposait déjà un mari, sinon trompé, du moins menacé, s'imagina cette fois que son infortune est complète. Il sort précipitamment de sa demeure armé d'un coutelas et s'élança à la recherche de l'infidèle, prêt à se faire son justicier de la façon la plus sommaire.

À peine a-t-il fait quelques pas, qu'il entend un colloque d'amoureux, et il distingue vaguement dans l'ombre un couple en train d'échanger de doux entretiens. « Plus de doute, se dit-il, se sont les coupables ! » Il marche droit sur l'homme et la femme qu'il vient de surprendre et cherche à les frapper avec son coutelas, mais grâce à l'obscurité de la nuit, sa main était mal dirigée, et les deux infortunés purent se tirer à assez bon compte des coups de couteau dont Bosc, en proie à une véritable rage, travaillait à les larder.

Sa vengeance accomplie, le prévenu rentre chez lui, et quel n'est pas son étonnement quand il retrouve sa femme dans son lit, paisiblement couchée et fort loin de se douter assurément du danger qu'elle avait couru. Bosc eut la maladresse de lui raconter ce qui venait de se passer et l'étrange méprise dont avaient été victimes les deux promeneurs. Sur ce, colère justifiée de la femme Bosc, qui entend faire payer à son mari ses impertinents soupçons, et en même temps, curiosité bien naturelle de sa part, pour chercher à savoir qu'elle est l'inconnue qui lui a ainsi servi de Sosie et qui a reçu à sa place les coups qui lui étaient destinés.

Les recherches furent si bien menées qu'on découvrit bientôt le nom des deux mystérieux personnages qui avaient été dérangés par ce mari malencontreux, et justement, c'est ici que la chose se corse, l'un et l'autre étaient mariés et en rupture de ban matrimonial. Pour aggraver encore les choses, la justice vint s'en mêler, une instruction fut dirigée contre Bosc, et les deux tourtereaux, obligés de venir confesser devant le tribunal leur galante aventure, ont dû laisser à l'audience le plus clair de leur honneur conjugal.

Bosc, que défendait M^r Garrigues, a été condamné à quinze jours de prison.

REVUE MUSICALE

Théâtre de la Renaissance. — La *Bonne Aventure* opéra-bouffe en trois actes, de MM. de Najac et Bocage ; musique de M. Emile Jonas.

La nouvelle œuvre que vient d'interpréter le théâtre de la Renaissance est de M. Emile Jonas connu par le succès qu'obtint une de ses partitions *Le Canard à trois becs*, sur diverses scènes, notamment aux Folies-Dramatiques. Malgré

toute la sympathie que nous témoignons au maître, nous n'osons lui prédire cette fois un succès de longue durée, par la seule raison que le public blasé du genre excentrique, revient peu à peu à l'opéra-comique c'est-à-dire à la musique honnête, à l'inspiration franche et à l'orchestration prouvant le talent réel du compositeur.

Les partitions représentées dernièrement démontrent la justesse de notre jugement, nos lecteurs eux-mêmes nous approuveront et à notre exemple diront : Décidément l'opérette a cessé de plaire. Elle est tombée sous le mépris des gens de goût et pour notre part nous ne chercherons pas à la relever, on peut en être convaincu.

Les auteurs du livret de la *Bonne Aventure* sont deux parisiens bien connus M. M. de Najac et Henri Bocage. Nous n'insisterons pas sur la part qu'ils ont prise dans l'œuvre, nous ajouterons seulement pour leur justification que deux hommes d'esprit peuvent se tromper, cette circonstance atténuante vaut mieux qu'une autre et nous nous en servons hardiment pour les absoudre.

L'intrigue en est très compliquée nous allons cependant l'esquisser à grands traits.

Beppa est une ancienne danseuse ultra-fantaisiste dont les fonctions se bornent à dire la bonne aventure aux gens pressés de connaître l'avenir.

C'est en sa qualité de chiromancienne qu'elle a prédit à Fabio, le beau toréador, un mariage riche, princier même, Fabio, volage par tempérament et par profession, s'empresse de courtiser la petite Carmen qui, assoiffée d'aventures galantes se fait passer pour princesse du Maroc. En réalité, Carmen n'est que la fille d'un bon commerçant, le sénor Ramirès ; et si elle affiche une filiation aussi noble, c'est simplement parce qu'elle préférerait être enlevée par Fabio, plutôt que de devenir la femme de Gambardillo, agent supérieur de la police à qui elle est fiancée.

Mais Beppa, la diseuse de bonne aventure, veille, et, après maints épisodes, d'une venue assez médiocre, il faut le reconnaître, elle n'a pas de peine à persuader à Fabio, que la princesse de ses rêves, c'est Bianca qui, précisément, danse, le soir même, au théâtre de Cadix un ballet où elle joue le rôle de la princesse de Syracuse.

M. Jonas porte un peu la peine d'un livret trop décousu. C'est vraiment dommage pour ce compositeur de talent, dont la verve facile et spirituelle convient parfaitement au genre de l'opérette. Il y a beaucoup de jolies choses à citer dans sa partition : au premier acte, la jolie *chanson espagnole* à deux voix, les piquants couplets : « *Et hop ! et hop !* » de Carmen, et le *quintette final*, plein d'entrain et de mouvement ; au second acte, le trio : « *Enfant chéri* », écrit par un vrai musicien de théâtre ; le quatuor : « *Six, sept, huit, neuf* », très habilement traité, et la scène de l'Eventail, d'un grand effet avec Mlle Desclauzas. Le troisième acte est moins rempli au point de vue musical, il renferme, cependant, un joli chœur de femme : « *Je suis un jeune militaire* » et un agréable duo, dans lequel nous avons remarqué un gracieux motif de valse.

Il y a peut-être abus du rythme à trois temps. La recherche de la couleur espagnole en est évidemment cause. Nous devons louer sans réserve la facture musicale de la partition : les harmonies sont élégantes dans leur correction et l'instrumentation est très soignée.

Les artistes ont fait de leur mieux. Mlle Desclauzas est d'une fantaisie inénarrable dans un rôle qui, pour elle, est presque une nouveauté, — chose difficile à réaliser. Mlle Landau apparaît en progrès, Mme Milly-Meyer se montre très comique en ingénue de convention. MM. Jolly, Alexandre et Jeannin restent, à la Renaissance, d'excellentes connaissances qu'on aime toujours à revoir, et M. Tony-Riom joue avec aisance un rôle assez ingrat.

M. Gravière a monté la pièce avec un grand luxe de costumes et de décors. Il y a, au troisième acte, un défilé très pittoresque de la « cuadrilla » se rendant à la course de taureaux.

N'oublions pas de féliciter le nouveau

chef d'orchestre de la Renaissance, M. Brunel, qui a conduit l'ouvrage de M. Jonas, sans partition, avec une sûreté et une précision remarquables.

LES LIVRES

Aujourd'hui paraissent chez Dentu les *Histoires de tous les Diables*, par Camille Debans.

Ce sont là des récits, ou joyeux ou terribles, que cet écrivain délicat a réunis avec un rare bonheur.

Si la mode des volumes de nouvelles n'existait déjà, les *Histoires de tous les Diables* la feraient certainement naître.

Un de nos romanciers les plus populaires Emile Richebourg, publie chez Dentu un nouveau roman sous ce titre : *Jean Loup*. C'est une intrigue pleine d'émotion, savamment conduite, et dans le développement de laquelle l'auteur ne laisse pas un instant reposer l'attention du lecteur, entraînée qu'elle est par la variété des épisodes, la vérité des caractères, les péripéties dramatiques et l'intensité des sentiments.

La librairie Paul Ollendorff met en vente un volume de M. Louis Favre, intitulé : *le Luxembourg, 1800-1882 — Récits et Confidences sur un vieux palais* — et que nous croyons appelé à un vrai succès.

C'est un recueil anecdotique des plus curieux, rempli de documents et de souvenirs inédits, remontant aux origines du palais, traversant tous les âges, les amours de Mlle de Montpensier, les folies de la duchesse de Berry, les jours sombres de la Terreur, les fêtes du Directoire, les Conspirations, les Procès, la Commune, et se terminant par un chapitre très intéressant sur la physiologie de Versailles pendant la dernière Assemblée.

Depuis que la crise financière, qui dure depuis le commencement de l'année, a démontré les dangers de la spéculation, l'épargne se porte sur les actions et les obligations des entreprises industrielles sérieuses, qui ne font pas courir à leur capital le risque d'être englouti dans les opérations d'un coup de Bourse. Nous avons pris à tâche d'indiquer de temps en temps quelques placements qui conviennent le mieux à ceux qui désirent trouver un bon revenu, sans se départir des règles de la plus stricte prudence. C'est dans cet ordre d'idées que nous signalons aujourd'hui à nos lecteurs la *Distillerie de Croisset-Rouen*, qui fabrique dans ses immenses usines vingt mille litres par jour d'alcool supérieur et extra-fin, que la France demandait en grande partie à l'Allemagne avant le mois de mai dernier. On sait que, depuis cette époque, les alcools étrangers sont frappés d'un droit d'entrée de 30 francs par hectolitre. A Croisset on transforme les résidus de la distillerie en huile et en tourteaux d'engrais qui, à eux seuls, donnent un bénéfice de mille francs par jour. Voilà donc une industrie qui ne peut manquer de faire la fortune de ses actionnaires et, en conseillant d'acheter des actions de la Distillerie de Croisset-Rouen, qui valent en ce moment 505 fr., nous avons la conviction de faire participer les capitaux disponibles à un placement très fructueux. On peut d'ailleurs demander des renseignements à ce sujet à la Société française financière, 18 rue de la Chaussée-d'Antin, à Paris.

PLACEMENT SÉRIEUX

Plus-value certaine

A VENDRE à 15 minutes de la gare de Gagny et 10 minutes de la Marne, au bas du plateau d'Avron,

TERRAINS

de toutes contenances depuis 1 fr. 25 le mètre jusqu'à 3 fr. FACILITÉS DE PAIEMENT
Terre de jardin première qualité. Jamais d'inondations à redouter.

S'adresser à *Diogène* tous les jours de 3 heures à 5 heures, excepté le dimanche.

DIOGÈNE le plus indépendant des journaux financiers. | Renseignements sérieux grat. aux abonnés | Timbre p. rép. affr. | PARIS, 9, rue Notre-Dame-des-Victoires

LA SEMAINE FINANCIÈRE

Crédit Foncier. — Les obligations du Crédit foncier constituent le type par excellence de la valeur de placement. Les garanties surabondantes qui les entourent les mettent à l'abri de toute discussion. Aucune crise ne pourra jamais les atteindre.

Le Crédit foncier a en circulation des obligations 3 0/0 à lots et des obligations 4 0/0 ne donnant droit qu'à un intérêt fixe et au remboursement au pair.

L'obligation 3 0/0 à lots produit un intérêt annuel de 15 francs (14.55 nets pour l'obligation nominative). Elle coûte 440 fr. environ. On a avec 10 de ces obligations, coûtant ensemble 4,400 francs, un intérêt de 145.50 net.

Avec 4,400 francs, employés en 3 0/0 à 80 fr. on a 165 fr. de rentes, soit 20 francs de plus. La différence est peu sensible. C'est 20 francs que coûtent les chances de lot, ou 2 francs par obligation. Comme il y a six tirages par an, la chance pour un tirage et pour une obligation ne coûte que 33 centimes.

Dans ces conditions, la faveur dont jouissent les obligations à lots du Crédit foncier s'explique facilement. Nous avons indiqué un moyen pour obtenir gratuitement cette chance de concourir aux tirages des lots.

Celui qui fait deux parts de ses capitaux et qui achète concurremment avec des obligations 3 0/0 des obligations 4 0/0, peut s'assurer le même revenu que celui que l'on obtient avec la rente, et même un revenu supérieur s'il force un peu les achats d'obligations 4 0/0.

L'obligation 4 0/0 produit plus que la rente 3 0/0. L'obligation 3 0/0 produit un peu moins. Un placement combiné donne un revenu moyen normal, et il laisse la porte ouverte aux chances de lots. Parmi les obligations à lots, celles de l'emprunt 1880 sont les plus avantageuses.

Le nouvel emprunt Turc. — Après les inoubliables désastres financiers du gouvernement Ottoman, après la *faillite* officielle de la Turquie, il était permis d'espérer que s'il reprenait fantaisie au Commandeur des croyants de chercher à emprunter encore quelques maravédís, il aurait le tact de nous éviter l'ennui d'un refus. Eh bien, penser ainsi, c'était compter sans l'avidité besogneuse de la Turquie et surtout sans l'audace de certains de ses créanciers. Plusieurs de ces derniers n'ont pas craint de se faire attribuer pour se couvrir de ce qui leur est dû, une partie du nouvel emprunt. Ces loups-cerviers de la finance espèrent repasser à 415 fr., au public des titres qui n'ont aucune valeur et n'offrent comme garantie que des GARANTIES ayant déjà servies à d'autres créanciers. Inutile d'ajouter qu'une pareille tentative ne saurait réussir, et que le bon sens de nos concitoyens épargnera au marché français le nouvel et inévitable désastre que la *Banque Ottomane* nous prépare.

Banque centrale de Crédit. — La baisse serait toujours sur le nombre de valeurs ; au nombre de celles qui ne semblent pas atteintes de la crise nous devons noter la *Banque centrale de Crédit* qui se maintient aux environs de 550.

On peut prévoir des cours plus élevés.

LE JOURNAL DES TIRAGES FINANCIERS

(11^e Année)
PARIS
18, rue de la Chaussée d'Antin, 18
PROPRIÉTÉ DE LA
Société Française Financière
(Société anonyme)

Capital : **25 millions de fr.**
Est indispensable à tous les Porteurs de Rentes d'Actions et d'Obligations. — Très complet. — Paraît chaque Dimanche. — 16 pages de texte. — Liste officielle des Tirages. — Cours des valeurs cotées officiellement et en banque. — Comptes-rendus des Assemblées d'Actionnaires. — Etudes approfondies des entreprises financières et industrielles et des valeurs offertes en souscription publique. — Lois, décrets, Jugements intéressant les porteurs de titres. — Recettes des Chemins de fer, etc., etc.
L'Abonné a droit : Au paiement gratuit de coupons. — A l'achat et à la vente de ses valeurs sans commission.
Prix de l'Abonnement pour toute la France et l'Alsace-Lorraine :

UN FRANC par AN
On s'abonne sans frais dans tous les bureaux de poste.

RÉSULTATS D'ADJUDICATION.

Lyon, le 11 novembre 1882.
 Aujourd'hui, l'administration de la guerre a adjugé les fournitures suivantes:
Haricots: 250 qx mét. adjugés à 31.50 à M. Couturier.
Foins pays: 2 200 qx mét. adjugés de 10.80 à 11.15 à divers.
Foins Bourgogne: 800 qx mét. adjugés à 12.35 et 12.40 à divers.
Luzerne: 1 000 qx. adjugés de 10.30 à 10.89.
Paille de froment: 4 000 qx. adjugés de 6.10 à 6.39, à divers.
Paille de seigle: 300 qx. adjugés à 5.29 et 5.49.
Avoine: 4 500 qx. adjugés de 18.48 à 18.98.
Orge: 25 qx. adjugés à 18.28.

MARCHÉ DE MARSEILLE

Marseille, 10 novembre 1882.
 Notre marché continue à être sans affaires. Les vendeurs tiennent leurs prix plus fermes à cause de quelques demandes faites pour l'Espagne, mais les achats pour la place et surtout pour l'intérieur sont toujours très restreints.

Disponible:
 Berdianska 128/123 fr. 32.50
 Marianopoli 128/123 . . . 30.75
 Irka Odessa 128/123 . . . 29.75
 Irka Azow 123/128 . . . 31. »
 La charge entrepôt 1^{er} coût.
 Red-Winter n° 2 . . . 25. »
 Pologne 24. »
 Irka Berdianska 24.50
 Azima Berdianska 22. »
 d° Taganrock 21.25 à 23.50
 Danube supérieur 22. » à . . . »
 — 19. » à 20. »
 Varna nouveaux 19. » à 19.50
 Taganrock dur 126 23.50
 Berdianska — 126 24. »
 Rodosto — 128 26. »
 Salonique — 25. »
 Noursi — 21.50 à 22. »
 Jaffa — 21. »

Les 100 kilogr., entrepôt 1^{er} coût.
 Tuzelle d'Oran 28. » à 28.25
 d° d'Afrique 26.50 à 27. »
 Dur d'Alger 24.50
 Dur de Bône ou de Philippeville 25. »

Les 100 kilogr. consignation, 1^{er} coût.
Désignation novembre, décembre, arrivée jusqu'en février ou sur 3 mois de décembre.

Irka Azoff 128/123 . . . 31. »
 — Odessa 128/123 . . . 29.75
 Marianopoli 128/124 . . . 32.25
 Berdianska 128/124 . . . 32.50
 — 128/123 . . . 32. »
 La charge, entrepôt 1^{er} coût.
 Bombay blanc I A . . . fr. 26. »
 d° d° I 25. »
 d° rouge 24. »
 d° bigarré 24.50
 Calcutta blanc 23.25
 d° rouge 23. »
 Redwinter n° 2 25.50
 Varna 124 19.50
 Salonique rouge 124 . . . 21. »
 Azow tendre 120 21. »
 d° 123 22.50
 Danube 124 20.50
 — 122 19.50
 — 120 19. »
 Bombay dur n° 4 25.25
 d° n° 5 24.25
 d° n° 6 22.50
 Taganrock durs 126 . . . 23.50
 d° 125 23. »
 Berdianska 126 24. »
 Les 100 kilogr. entrepôt 1^{er} coût.
 Durs de Bône ou Philippeville 25.50
 Les 100 kil., entrepôt, 1^{er} coût.

GRAINS GROSSIERS:
 Avoines Russie disponible 16.50
 d° livrable 16.50
 Avoines Danube disponible 16.50
 Avoines Danubelivrable 16.50
 Les 110 kilogr., 1^{er} coût.
 Avoines Afrique disponible 17.25
 d° Salonique rouge 16.25
 d° Samsoum 14. »

Maïs Danube disponible . 18.25
 d° livraison décembre . . . 17. »
 d° Dédéah livraison décembre . . . 17. »
 d° Pota/4 mois de mars 15.75
 Orges Dardanelle 15.75
 d° Smyrne 15.75
 d° Danube 14. » à 14.50
 d° Russie 13.75
 Fèves de Smyrne 19.50
 d° Sicile 21. »
 d° Tripoli 19.75
 Les 100 kilogr., 1^{er} coût.

MARCHÉ DE PARIS.

Paris, 10 novembre 1882
BLÉ. — Le mauvais temps ne permet pas de terminer les ensemencements dans notre rayon; malgré cela les cultivateurs ne sont pas nombreux sur le marché. La vente n'est pas plus facile que la semaine dernière, et il faut voir les prix nominaux, soit de 26 à 27 fr. pour les blés blancs et de 24.50 à 26 pour les blés roux.

En commerce, on rencontre une certaine hésitation, et bien que les offres soient assez nombreuses on ne remarque cependant pas de laisser-aller dans les transactions. Les cours se maintiennent au taux de mercredi dernier. On vend les provenances de Montereau de 30.50 à 31 fr. les 120 kil. Les blés blancs de Nangis valent de 31.50 à 32 fr.

Les blés de Bergues continuent à être offerts de 25 à 26.25, à prendre en gare. C'est la parité de 27.40 Paris.

Les offres de blés exotiques sont peu nombreuses; on ne constate pas de changement dans les prix. Néanmoins les affaires sont rares. On demande 25.25 pour les blés roux d'Amérique et 25.50 pour les Saint-Louis; les Walla-Walla valent 26 avec les Californie. Le tout aux 100 kilogr. sur wagon, le Havre on Dunkerque.

A livrer, les affaires sont assez faciles, et l'on peut noter quelques ventes sur les mois prochains en roux d'hiver d'Amérique de 25.50 à 28.75.

On offre toujours les blés de Hongrie et de Pologne jaunes, mais les prix tenus par les vendeurs ne permettent pas encore de traiter.

En résumé, marché inactif et tendance très faible pour le disponible.

SEIGLE. — Très peu d'affaires, tendance calme cependant. Les cours varient de 13.75 à 15.50 le quintal.

ORGES. — Prix fermes pour les belles sortes cotées de 20 à 21.25.

Les sortes moyennes varient de 19 à 19.50. Les orges de mouture varient de 18 à 18.50.

ESCOURGEONS. — Affaires inactives; cours nominaux de 17 à 17.50 le quintal.

MALTS. — Escourgeon de 24 à 34; orge de 25 à 32 fr.

AVOINES. — Les affaires ne sont pas aussi faciles aujourd'hui que la semaine dernière. On ne constate cependant pas de baisse, surtout sur les bonnes sortes.

On cote:
 Avoines 1^{er} choix détail 19.50 à 19.75
 — — gros 19. . . à 19.25
 — noires 1^{re} qualité 18.75 à 18.50
 — — ordinaires 18.50 à 18.25
 — grises de Beauce 18.50 à 18.25
 — noires
 — grises d'hiver C^o 18.25 à 18.50
 — de printemps 18.50 à 18.25
 — de Suède 18. . . à 17.75

Les avoines exotiques sont soutenues mais ne donnent lieu qu'à très peu d'affaires.

Les avoines noires de Suède valent 16.50 les 100 kilos., c. f. et ass. Rouen.

Les Pétersbourgs valent 15.50, mêmes conditions; les Libau noires sont tenues à 15.75 et les blanches à 15 fr.; les Riga auraient vendeurs à 14.75.

ISSUES. — Cet article n'est pas mieux demandé. La tendance des prix reste faible.

Nous cotons par 100 kil. en gare d'arrivée pour les provenances de rayon:
 Gros son 13. . . à 13.50
 3 cases mélangées . . . 12. . . à 12.50
 Sons fins 11.50 à 11. . .
 Recoupettes 12. . . à 11.50
 Remoulages blancs . . . 13.50 à 18. . .
 — bis 14. . . 1.13 . .

GRAINES DE COLZA. — Les prix sont en hausse prononcée. On cote les diverses sortes de 33 à 36 le quintal.

MENUS GRAINS. — Le millet blanc vaut de 30 à 31, le roux de 15.50 à 16.50, le petit blé de 14 à 16, la graine de moutarde de 40 à 45 les 100 kil. en gare d'arrivée. Le chenevis nouveau vaut de 33 à 35 fr. les 100 kil.

TOURTEAUX. — Tendance ferme. Voici les cours.

Tourteaux de colza . . . 18.50 à . . .
 Lins 24.
 OEillettes 16. . . 16.25
 Cameline
 Pavot exotique 14.25 14. . .
 Lin exotique 20.
 Les 104 kilos dans les gares du Nord.

FÈCULES. — Il n'y a pas de changement dans les prix, affaires peu nombreuses. On cote la féculé sèche de 36 à 36.50, et la verte de 23 à 23.50.

SARRASINS. — Le vieux se fait rare et vaut 15 fr., le nouveau de 14.25 à 14.50. Demande calme.

GRAINES FOURRAGÈRES. — On fait peu d'affaires. Les prix sont sans variation appréciable.

Nous cotons par balle de 100 kil.
 Trèfle violet 125 à 140
 Luzerne de Provence . . . 150 à 160
 — du Poitou 120 à 130
 — d'Italie 135 à 140
 Minette 50 à 60
 Ray-grass anglais 55 à 65
 — d'Italie 55 à 60
 Sainfoin à une coupe . . . 31 à 32
 — deux coupes 33 à 35
 Jarras 21 à 22
 OEillet blanc 30 à 31
 Chenevis 45 à 46

FOURRAGES. — La Chapelle. Marché ordinairement approvisionné; pas plus de 180 voitures sur place. Vente calme aux prix suivants:

	1 ^{er} q.	2 ^e q.	3 ^e q.
Paille de blé 1882	34	30	28
« de seigle	29	27	25
« d'avoine	29	25	22
Foin 1882	66	60	58
Luzerne 1882	69	60	56
Regain	54	50	48

Le tout rendu dans Paris, au domicile de l'acheteur, droits d'entrée compris par 100 bottes de 5 kil., savoir: 6 fr. pour foin et fourrages secs; 2.40 pour paille.

A livrer sur wagon, la vente est calme pour les pailles et moins suivie pour les foins et luzernes.

On cote sur wagon, par 520 kil.
 Foin 1^{re} qualité 46 » à 52 »
 — 2^e qualité 42 » à 45 »
 — 3^e qualité 39 » à 40 »
 Luzerne 1^{re} qualité 46 » à 54 »
 — 2^e qualité 44 » à 40 »

Pour les marchandises en gare les frais de déchargement, d'octroi et de camionnage sont à la charge de l'acheteur.

BLÉS ET LARDS D'AMÉRIQUE.

(Suite et fin).

Voilà qui est clair et honnêtement dit. Nous trouvons, nous autres, qu'on a raison de se plaindre de payer deux francs ce qu'on pourrait avoir à moitié prix; mais nous avons le devoir de faire remarquer aux plaignants que la mise en quarantaine des lards d'Amérique n'a pas eu sur le prix des nôtres l'influence qu'ils supposent. Prenons le marché de la Villette au mois d'octobre de chaque année, depuis 1879 jusqu'à ce moment, et nous verrons que le prix moyen des porcs gras sur pied a été par kil. pour les trois qualités: de 1 fr. 48, 1.33, et 1.26 en 1879; de 1.60, 1.54, et 1.48 en 1880; 1.62, 1.58 et 1.54 en 1881; 1.48, 1.45 et 1.39 en 1882.

Il résulte de ces chiffres que les porcs gras se vendaient plus cher, à l'époque où les salaisons d'Amérique entraient librement, qu'ils ne se vendent aujourd'hui. Mais ceci n'ôte rien au bien fondé du vœu des vigneron de la Marne. Cependant, supposez qu'en cette affaire, on prenne l'avis d'un marchand de cochons, il se pourrait qu'il qualifiât ce vœu légitime de monstrueux et d'anti-patriotique. Cela va bien étonner notre honorable correspondant, pourtant il doit s'y attendre. Les inté-

rêts qui mettent leur bonnet de travers ne badinent point.

Les économistes de la bonne école posent en principes qu'il est mal d'acheter aux étrangers moyennant un franc, ce qu'on paie chez soi au prix de deux francs. Dans le premier cas, disent-ils, notre argent passe la frontière et va garnir des goussets inconnus; dans le second cas, notre argent ne s'en va point, il se dépense où il tombe et il est un encouragement à l'industrie nationale. Soit, mais les vigneron de la Marne auront de la peine à comprendre ce raisonnement, ils vont se dire que si le franc prélevé sur eux par protection pour chaque kil. de lard, restait dans leur poche, on s'en apercevrait bien. Ils se nourriraient mieux, ils travailleraient davantage, produiraient davantage aussi et se permettraient nécessairement diverses dépenses qu'ils ne sauraient s'imposer aujourd'hui.

L'encouragement des industries nationales a du bon, sans doute, en plus d'un cas, quand par exemple elles ne font que naître: mais il ne faut pas que la prime s'éternise et devienne le privilège des uns au préjudice des autres.

Laissons donc entrer sans cérémonie les lards salés exotiques qui ne menacent aucunement l'élevage des porcs indigènes. Et les trichines? Un bon coup de feu sous la casserole et quelques tours de bouillon de plus dans la marmite en auront raison.

P. JOIGNEAUX.
 (Gazette du Village.)

RENSEIGNEMENTS JUDICIAIRES

Ouvertures de faillites.

Cossin, négociant, 104, rue Cuvier. Juge-commissaire, M. Coleuille. Syndic, M. Canavy. Jugement du 2 novembre 1882.
 Cornaton, cafetier, rue Bugeaud, 14. Juge-commissaire, M. Coleuille. Syndic, M. Rolland. Jugement du 2 novembre 1882.
 Chapuis, restaurateur, Villeurbanne, rue du midi, 20. Juge-commissaire, M. Piot. Syndic, M. Feys. Jugement du 2 novembre 1882.
 Laval, commerçant, rue Molière, 163. Juge-commissaire, M. Piot. Syndic, M. Fournier. Jugement du 6 novembre 1882.
 Ginoul, fabricant de chaussures, place Henri IV, 8. Juge-commissaire, M. Fichet. Syndic, M. Fournier. Jugement du 6 novembre 1882.
 Dame veuve Brivot, commerçante, cours Lafayette, actuellement rue de Vauban, 79. Juge-commissaire, M. Dulac. Syndic, M. Feys. Jugement du 21 septembre 1882.
 Thomas, négociant chemisier, rue de la République, 2. Juge-commissaire, M. Favre. Syndic, M. Feys. Jugement du 30 octobre 1882.
 Mayoussier, marchand de vins, rue Sébastopol, 51. Juge-commissaire, M. Favre. Syndic, M. Regaud. Jugement du 30 octobre 1882.
 Servoz, commerçant, rue du commerce, 44. Juge-commissaire, M. Bellissen. Syndic, M. Regaud. Jugement du 30 octobre 1882.
 Barde, négociant, rue Chinards, 6. Juge-commissaire, M. Piot. Syndic, M. Canavy. Jugement du 30 octobre 1882.
 Gros, épicière, rue de Sully, 26. Juge-commissaire, M. Iomain. Syndic, M. Fournier. Jugement du 30 octobre 1882.
 Chêne, tailleur, rue Centrale, 35. Juge-commissaire, M. Dulac. Syndic, M. Fournier. Jugement du 30 octobre 1882.
 Chomat, négociant chemisier, rue de la République, 2. Juge-commissaire, M. Dulac. Syndic, M. Feys. Jugement au 30 octobre 1882.

Vente de fonds de commerce.
 OPPOSITIONS.

M. Jacqueman, boulevard de la Croix-Rousse, 87, a vendu son fonds de boulangerie à M. Penoud. — Récl. à M. Colomb, rue du Commerce, 3 (6 novembre).
 M. Godibert, à St-Fons, a vendu son fonds de boulangerie à M. Ponsard, minotier à l'Isle (Vaucluse). — Récl. à M. Brunel, rue Montgolfier, 102, Lyon (4 nov.).

Le gérant: L. BOURGEON.

Imprimerie L. BOURGEON, rue St-Paul, 36-38.